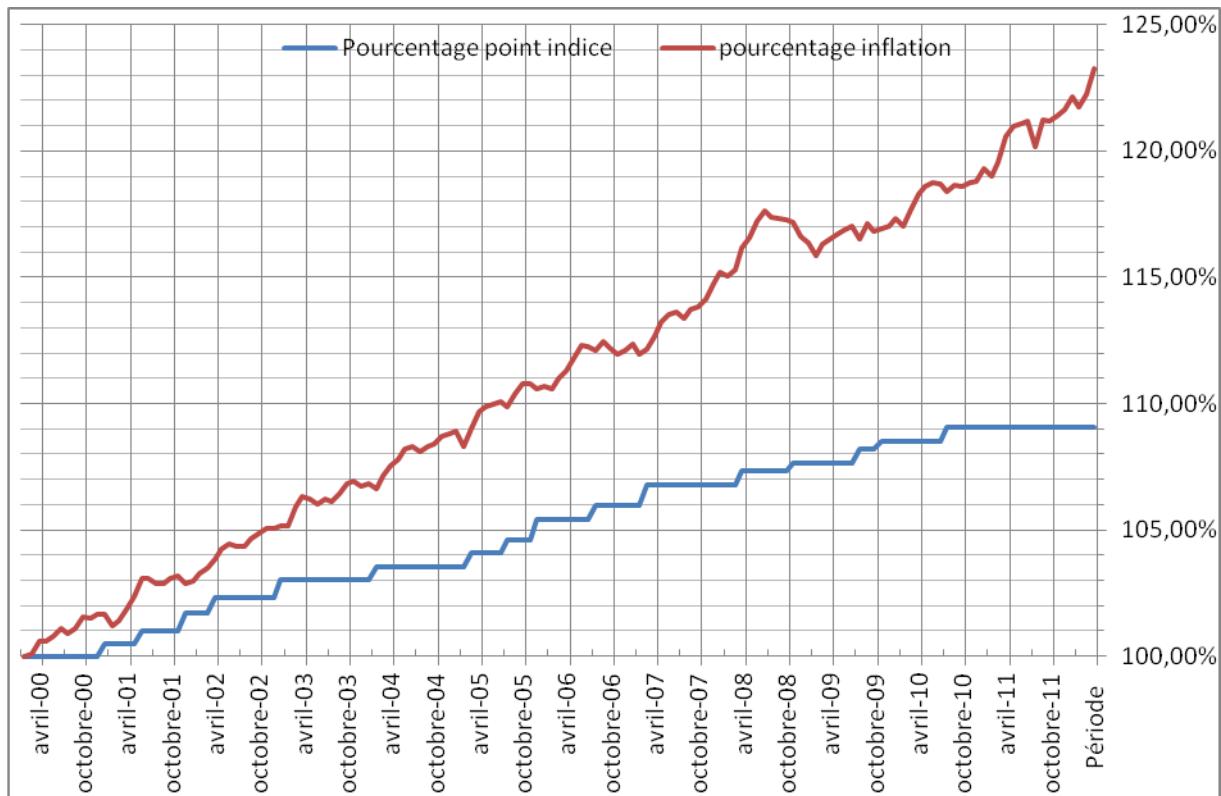


Note sur les pertes de pouvoir d'achat de 2000 à 2012

Il est éclairant de mesurer l'effet cumulé depuis le 1^{er} janvier 2000 de la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, au début des cinq ans d'une nouvelle mandature présidentielle.

Une divergence structurelle insoutenable entre inflation et point d'indice

Evolution comparée de l'inflation et du point d'indice de janvier 2000 à mars 2012



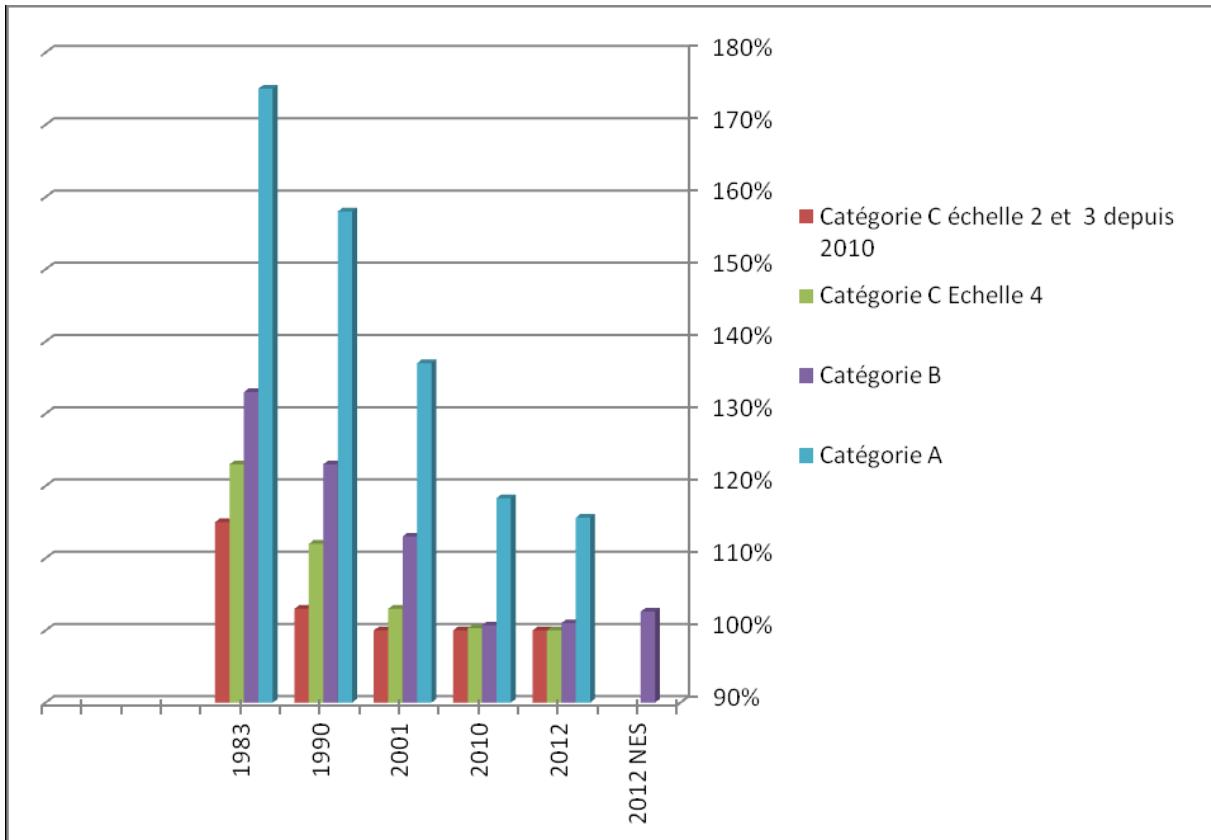
En mars 2012, le point d'indice a perdu 13% par rapport à l'inflation depuis janvier 2000. Sur l'ensemble de la période, on voit que l'inflation est sur une pente de + 2,1% par an, correspondant pratiquement à l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne. Le point d'indice, quant à lui, évolue en moyenne de + 0,81% par an. En janvier 2010, donc avant le blocage déclaré du point d'indice de juillet 2010, l'augmentation moyenne annuelle n'était que de + 0,85%, donc très proche de celle d'aujourd'hui. Les deux courbes sont assez régulières, et l'évolution recouvre le gouvernement Jospin et les présidences Chirac 2 et Sarkozy.

La conclusion qu'on peut en tirer est que même un rattrapage partiel du point d'indice, à l'occasion de la nouvelle présidence, ne modifiera pas fondamentalement la divergence entre les deux courbes.

Si l'évolution du point d'indice reste découpée pendant encore 5 ans de celle de l'inflation, pour la moitié de sa valeur environ, comme c'est le cas de façon régulière depuis 2000, nous continuerions à voir se déployer une évolution insoutenable à moyen terme.

Dans le cas du maintien d'un tel découplage, ce qui se produira dans un délai assez rapide c'est tout simplement dire adieu au point d'indice comme base de la rémunération des fonctionnaires.

Le résultat en est l'écrasement de la grille indiciaire, avec un début de grille à 100% du SMIC en catégorie C, à 101% en catégorie B, et à 116% en catégorie A.



Une renégociation globale de la grille indiciaire, et une évolution du point d'indice calée sur l'accroissement global de richesse dans la société, et non seulement sur l'inflation, sont des nécessités inévitables. A défaut d'une telle réorientation, nous sortirons à plus ou moins court terme du système de la grille indiciaire unique, et par conséquent de la fonction publique de carrière.

La nécessité d'une autre réponse à la question du pouvoir d'achat

Si on fait le détail de l'évolution de la situation sous le gouvernement Jospin (janvier 2000 à mai 2002), sous Chirac II (mai 2002 à mai 2007) et sous Sarkozy (mai 2007 à mai 2012), les cinq dernières années sont celles du décrochage le plus important.

Cependant, c'est le cas parce qu'elles ont encore aggravé une politique qui a été maintenue dans sa continuité, et pas du fait d'une rupture propre à ce quinquennat.

Pertes cumulées de janvier 2000 à mars 2012

	Augmentation du point d'indice	Evolution de l'inflation
De janvier 2000 à mai 2002 : Jospin	+ 2,3%	+ 4,5%
De mai 2002 à mai 2007 : Chirac 2	+ 4,5%	+ 9,1%
De mai 2007 à mars 2012 : Sarkozy	+ 2,3%	+ 9,8%
Total de janvier 2000 à mars 2012	+ 9,1%	+ 23,3%

Reste au quinquennat actuel à choisir de se situer dans la continuité des politiques précédentes, même sous une version éventuellement adoucie, ou de choisir de s'emparer dans toute sa dimension de la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires, et au-delà de ceux-ci du pouvoir d'achat des l'ensemble des salariés du privé et des agents publics.

Comme signe de la rupture avec la logique précédente, la CGT Fonction publique demande que la hausse nécessaire du point d'indice compense intégralement la perte due à l'inflation de la dernière année.

Soit pour le 1^{er} mai 2012, un point d'indice à 4,724 euros.

Pour suivre l'évolution de l'inflation depuis le 30 avril 2011 le point d'indice de la fonction publique devrait s'élèver aujourd'hui à :

hors tabac	avec tabac
4,724	4,727
-0,094	-0,097

point virtuel indexé sur l'indice Insee
différence avec le point réel

Données

hors tabac	avec tabac	
122,32	123,78	prix au 30 avril 2011 (base Insee 100 en 1998)
124,80	126,37	indices INSEE actualisés
2,03%	2,09%	évolution en % depuis le 30 avril 2011
102,03	102,09	niveau en base 100 au 30 avril 2011
 4,6303	 point d'indice au 30 avril 2011	
4,6303	point d'indice actualisé	
0,00%	évolution en % depuis le 30 avril 2011	
100,00	niveau en base 100 au 30 avril 2011	